



# Communiqué

Pour diffusion immédiate

Le 7 décembre 2009

## L'OFFICE DE LA QUALITÉ ET DE LA RESPONSABILITÉ EN ÉDUCATION DOIT EFFECTUER UNE SURVEILLANCE PLUS ÉTROITE : LE VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL

(TORONTO) L'organisme provincial chargé de superviser l'administration des tests aux élèves fait un bon travail pour ce qui est d'évaluer la mesure dans laquelle les écoliers ontariens atteignent les objectifs du curriculum, selon ce qu'indique le vérificateur général Jim McCarter dans son *Rapport annuel 2009*, publié aujourd'hui.

« Cependant, nous avons constaté qu'il y avait des domaines où l'Office de la qualité et de la responsabilité en éducation (OQRE) pouvait renforcer sa surveillance concernant l'administration des tests », a déclaré M. McCarter. « Il pourrait le faire notamment en s'assurant de visiter tous les conseils scolaires et toutes les écoles au fil du temps durant les périodes d'administration des tests. »

L'OQRE a été mis sur pied en 1996 en vue d'élaborer, de faire passer et de coter les tests que passent les élèves de 3e, 6e, 9e et 10e années à l'échelle des 72 conseils scolaires de la province, et de communiquer les résultats obtenus aux tests. En 2008-2009, l'OQRE a supervisé l'administration de près de 600 000 tests dans 4 300 écoles, et il disposait d'un budget de 31,7 millions de dollars.

Le Rapport fait notamment état des constatations suivantes :

- L'OQRE examine les résultats de manière informelle à l'échelle des écoles et des conseils scolaires, mais une analyse et un suivi plus formels pourraient s'avérer nécessaires. Par exemple, nous avons constaté que la variation des résultats d'une année à l'autre à certaines écoles était aussi élevée que 50 %, mais ces résultats n'étaient pas systématiquement signalés en vue de procéder à un suivi et de déterminer les raisons expliquant une variation d'une telle ampleur.
- Les élèves ayant des besoins particuliers ou ceux dont le français est la langue seconde peuvent être exemptés des tests en écriture de l'OQRE. Cependant, les élèves exemptés sont inclus dans les rapports publics sur les résultats globaux des tests de l'OQRE en tant qu'élèves n'ayant pas atteint la norme provinciale. Cela fait en sorte d'abaisser les cotes des écoles où le nombre d'élèves exemptés est élevé par rapport à d'autres écoles autrement comparables qui comptent beaucoup moins d'élèves exemptés. La plupart des membres du personnel enseignant et de la direction que nous avons interrogés ont mentionné que cette pratique pouvait fausser considérablement les résultats déclarés par l'OQRE.

-30-

Renseignements :

Jim McCarter  
Vérificateur général  
(416) 327-1326

Andréa Vanasse/Joel Ruimy  
Communications  
(416) 327-2336